

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 4 JUILLET 2018
A 18 h A SAVINES LE LAC

Présents : Jean BERNARD (arrivé à 18h08), Jean-Marie BARRAL, Christian DURAND, Jessica GUIARD, Camille BONNET, André DI VUOLO, Marie-Jeanne FAURE, Jean-Pierre GANDOIS, Gérard GARNIER, Chantal EYMEOD, Marc AUDIER, Mireille SERRES, Gérard MARCELLIN, Jehanne MARROU, Chantal FRANCOIS, André DIDIER, Colette GARCIN, Bernard FANTI, Marc VIOSSAT, Franck BERNARD BRUNEL, Martine ASSANDRI, Pierre VOLLAIRE, Georges GAMBAUDO, Gustave BOSQ, Valerie ROSSI, Jean-Louis GLEIZE, Jacques GASQUET, Yves LELONG, Valerie GRENARD, Victor BERENGUEL, Raymond HONORE.

Absents excusés : Julien BRENIERE donne pouvoir à Jean-Marie BARRAL, Jérôme ARNAUD donne pouvoir à Christian DURAND, Véronique PONS donne pouvoir à Camille BONNET, Danielle BENOIT-CRESPIN donne pouvoir à Jehanne MARROU, Didier STEINVILLE donne pouvoir à Martine ASSANDRI, Pierre DOUSSOT donne pouvoir à Yves LELONG.

Absents : Chantal ROUX

Assiste également :



La séance est ouverte à 18 h 05

Nomination du secrétaire de séance : Valérie GRENARD

Madame la Présidente, remercie tous les membres de leur présence et procède à l'appel des délégués. Les comptes rendus des conseils communautaires du 28 mai et 12 juin sont adoptés à l'UNANIMITE. A la demande de Valérie ROSSI, le compte rendu du conseil communautaire du 12 juin 2018 est modifié de la façon suivante :

« Valérie ROSSI ajoute que les subventions initiales indiquées au budget en 2017 sont différentes de celles inscrites au BP 2018, **pour un montant de 100 000 €** »

Chantal EYMEOD indique que cette correction sera apportée au compte rendu du 12/06/18.

Jean BERNARD arrive à 18h08.

AFFAIRES GENERALES

➤RAPPORT N° 2018/106 : 4.1 Personnel titulaire et stagiaires de la F.P.T. : Création de poste CISPD

Valérie GRENARD présente la délibération et apporte les précisions nécessaires.

Martine ASSANDRI demande si la personne a été identifiée.

La Présidente précise qu'il s'agit d'Emmanuelle REGORD, éducatrice spécialisée qui connaît bien le territoire et a déjà travaillé avec Martial LEPINE, et possède les compétences et expériences requises.

La délibération est votée à l'unanimité.

➤RAPPORT N° 2018/107 : 4.1 Personnel titulaire et stagiaires de la F.P.T. : Mise en place du temps partiel

Chantal EYMEOD explique qu'un certain nombre de mesures ont été discutées avec le Comité Technique, la délibération proposée permet de les valider.

La délibération est votée à l'unanimité.